

Propositions pour dynamiser l'espace financier euroméditerranéen

Guillaume Almeras et Abderrahmane Hadj Nacer

Alors que les transferts sont la première source de devises, l'épargne maghrébine fuit littéralement la région, par manque d'opportunités et de confiance

L'épargne et le crédit sont les clés d'un développement maghrébin qui appelle désormais des solutions globales, c'est-à-dire méditerranéennes

Les systèmes bancaires maghrébins sont enfoncés dans une spirale de sous-développement plutôt que voués au soutien d'une économie émergente

Au premier semestre 2006, les transferts financiers issus de l'émigration marocaine ont augmenté de 16 % par rapport à la même période de l'année précédente, faisant suite à 15 années de hausse soutenue et pratiquement ininterrompue.

C'est là un phénomène très important sans doute, puisqu'il représente la première source de devises du pays. C'est là, aussi bien, un phénomène qui demeure étrangement ignoré, à l'heure où l'on tente de trouver un nouveau souffle au Processus de Barcelone.

Ignoré, ce phénomène l'est à plusieurs titres : en lui-même car, pour les trois pays du Maghreb, chiffres et données sont incertains ; pour ce qu'il signifie quant au comportement des populations maghrébines installées et travaillant en Europe ; pour ce qu'il représente : un formidable levier de développement et, au delà, une nouvelle manière d'envisager les rapports méditerranéens.

Les transferts financiers : un phénomène relativement méconnu

En termes quantitatifs, la problématique des transferts issus des résidents maghrébins à l'étranger (RME) demeure difficile à cerner, ceci tant dans les pays d'accueil

(la France ainsi ne produit aucune statistique officielle précise en ce domaine), que dans les pays d'origine : aucune structure propre n'a été mise en place pour recueillir ces fonds en Algérie. En Tunisie, les banques publiques ne distinguent pas dans leurs livres les dépôts selon leur origine. Même au Maroc, sans doute l'un des pays les mieux organisés au monde en ce domaine, ce n'est que récemment que l'importance du phénomène à l'échelle nationale a été pleinement reconnue, avec la création d'un ministère des Marocains Résidents à l'Etranger.

Comment expliquer un tel désintérêt ? Il faut croire que ces flux issus de l'émigration gênent tant les pays d'accueil que les pays d'origine. On ne peut comprendre autrement, en effet, qu'une telle manne ait à ce point été délaissée jusqu'à aujourd'hui et demeure si mal cernée dans ses contours.

De plus, sans doute a-t-on longtemps cru que ces transferts étaient voués à se tarir progressivement, alors que les migrants, dans leur grande majorité, abandonnaient l'idée d'un retour au pays. Pourtant, depuis cinq ans, les sommes transférées croissent et de manière importante.

Les trois pays du Maghreb ont réussi à maîtriser leur inflation. Et leurs cours de change ont été stabilisés. Le rapprochement n'est pas souvent fait, alors qu'il paraît déterminant, car l'argent n'est plus seulement envoyé au pays

pour le soutien familial. Il y est investi et épargné. Il tente de profiter du différentiel de pouvoir d'achat qui existe entre les deux rives de la Méditerranée.

Compte tenu de ce différentiel, tout se passe comme si les pays du Maghreb avaient constitué leurs classes moyennes hors de leurs frontières. Et cela oblige à considérer d'un oeil nouveau le comportement des populations migrantes et de celles nées en Europe particulièrement, à la recherche d'une intégration réalisée ni dans le pays d'accueil ni dans le pays d'origine mais bien à cheval entre les deux. De ce phénomène, on pourrait faire un puissant levier de croissance pour la région.

Une masse financière déterminante

Les chiffres disponibles sont essentiellement ceux du Maroc : de trois à quatre milliards d'euros de transferts par an depuis cinq ans, dont plus de la moitié viennent de France. Ces transferts représentent :

- 21,6 % des recettes courantes de la balance des paiements marocaine ;
- Plus de 50 % des recettes d'exportation ;
- Un revenu supérieur à celui du tourisme ou des phosphates.

Avec toutes les réserves qu'appellent les évaluations en ce domaine, il semble qu'il faut parler, au minimum, d'un

Répartition des transferts des marocains résidents à l'étranger, par pays d'origine (en MDH)

	1993	%	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	%
France	11 487	63,1	10 615	10 806	11 160	10 036	10 373	10 206	10 386	14 974	14 462	15 385	44,5
Espagne	225	1,2	252	235	471	617	787	580	924	1 895	1 957	4 380	12,7
Etats-Unis	125	0,7	104	129	187	260	311	676	896	2 258	1 874	3 189	9,2
UEBL	1 338	7,3	1 467	1 447	1 520	1 366	1 264	1 075	1 854	1 970	2 073	2 062	6,0
Pays-Bas	1 421	7,8	1 166	954	1 006	860	1 315	1 065	1 607	3 486	2 109	2 036	5,9
Allemagne	980	5,4	957	987	997	939	1 070	960	980	1 924	1 349	2 032	5,9
Italie	879	4,8	618	725	1 660	1 740	1 916	2 044	2 994	5 864	3 698	1 650	4,8
G.Bretagne	226	1,2	228	192	259	349	393	487	954	1 596	1 293	1 179	3,4
Total	18 216		16 814	16 820	18 874	18 033	19 311	19 002	22 962	36 858	31 708	34 582	

Source : Office des changes, Maroc. 2006

flux annuel de cinq à 10 milliards d'euros entre l'Europe et les trois pays du Maghreb.

Un flux à comparer au total des investissements directs venus d'Europe et réalisés depuis 2000 dans les trois pays du Maghreb : 4,5 milliards de dollars (pour 19 milliards à l'adresse des PECO). A comparer encore aux aides internationales (crédits remboursables) que reçoit un pays comme le Maroc chaque année : 320 millions d'euros de l'Europe (46 % MEDA, 54 % BEI), 189 millions de dollars de la Banque mondiale/IFC et 164 millions de la BAD.

Il faut considérer que les montants de transfert ne baissent pas forcément avec l'installation durable des populations migrantes dans les pays d'accueil. Bien organisés, ces flux peuvent même augmenter.

Mieux même, cela permet d'envisager, à rebours de ce qu'on imagine généralement, que le développement économique des pays du Maghreb puisse non pas tarir mais bien augmenter les transferts, en même temps qu'il contribuerait à fixer l'épargne constituée localement.

Car il faut tenir compte d'une masse considérable – quoique parfaitement indéterminée de manière fiable et que l'on peut seulement estimer à environ sept milliards d'euros par an – de capitaux ayant pour origine les pays du Maghreb et ne trouvant à s'investir qu'en Europe ou aux USA, faute de trouver localement des supports adéquats de placement.

Ainsi, alors que les transferts sont la première source de devises, l'épargne maghrébine, en sens contraire, fuit littéralement la région, par

manque d'opportunités et manque de confiance. Un autre frein structurel au développement apparaît ainsi, qui tient aux incertitudes ressenties quant à l'avenir des trois pays et quant à leur stabilité politique par leurs ressortissants mêmes. Trois principaux enjeux sont ainsi à relever, pour favoriser les transferts, surtout dans un pays encore peu organisé en ce domaine comme l'Algérie : confiance, stabilité, allocation productive.

Besoins et attentes des populations migrantes

Ces phénomènes de transferts traduisent des attentes et des besoins nouveaux de la part des populations migrantes.

Dans les transferts issus de l'émigration, la part du soutien familial demeure prépondérante, comme en témoigne le fait que, pour le Maroc, le montant des envois varie à proportion de la qualité des campagnes agricoles.

Sur place, les bénéficiaires directs des transferts emploient encore l'argent essentiellement pour les dépenses de consommation courante (51 %), bien avant l'éducation et la santé (18 %) et le logement (14 %).

La part des investissements est néanmoins de plus en plus importante. Elle atteindrait désormais 18 % des transferts tunisiens. Les fonds mobilisés à ce titre sont essentiellement investis dans l'immobilier (83 %), le commerce (12 %), l'industrie (3 %) et l'agriculture (2 %).

Cette nouvelle orientation des transferts permet seule de comprendre pourquoi les transferts issus des populations migrantes maghrébines croissent. En fait, un tel phénomène ne reçoit qu'une seule véritable explication de fond : des populations durablement installées en Europe ont compris qu'elles avaient tout intérêt à profiter du différentiel de pouvoir d'achat des deux côtés de la Méditerranée – à faire fructifier là-bas l'argent gagné ici. Car les transferts sont désormais le fait des populations nées en Europe, ne connaissant pas forcément très bien le pays d'origine de leurs ascendants ou n'en ayant pas une image très flatteuse – n'y envisageant en tous cas aucune installation définitive pour la très grande majorité.

Or cela signifie deux choses :

– Que les populations maghrébines installées en Europe n'ont pas véritablement intérêt à s'y intégrer pleinement mais au contraire à cultiver leur double appartenance, quitte à afficher de manière plus vive leurs particularismes. Paradoxalement, ainsi, les générations européennes de l'immigration maghrébines pourraient bien être moins intégrées dans leur pays d'accueil que leurs parents.

– Financièrement, cela signifie que les transferts ne vont pas décroître, mais au contraire qu'ils vont changer d'objet : non plus le soutien familial mais les opportunités de placement. Un signal fort est à cet égard : l'importante et récente souscription du capital de Maroc Telecom par des non résidents.

Au total, dans les trois pays du Maghreb, un flux régulier et important

IDE (flux entrants, millions de dollars)

	2000	2001	2002	2003	2004
Algérie	438	1 196	1 065	633,8	881,9
Maroc	426,5	2 824,6	480,7	2 314,5	853,1
Tunisie	778,8	486,4	821,3	583,9	638,9

Source : Banque mondiale.

de dépôts recherche désormais et de plus en plus : une épargne liquide, de plus en plus attirée par des opportunités de placement ; une épargne de précaution (santé, retraite) ; une épargne de projet (immobilier, investissements).

Ces demandes sont actuellement loin d'être pleinement remplies pour les migrants. En France aujourd'hui, il n'existe par exemple aucun support d'épargne simple, accessible à tous et sécurisé, qui favorise l'investissement immobilier au Maghreb ou le placement dans le cadre de privatisations. Et elles le sont encore moins pour les nationaux. A ce titre, la question de la mobilisation de l'épargne, des deux côtés de la Méditerranée, paraît bien être une des principales clés du développement financier – du développement tout court – des pays maghrébins.

Mobiliser l'épargne

Il faut rompre avec les schémas classiques d'aide au développement, en jouant de la mobilisation de l'épargne comme d'un levier.

La réallocation productive des flux financiers issus de l'immigration maghrébine est actuellement compromise à un double titre : les flux disparaissent en large partie dans des canaux informels, faute d'être mieux organisés ; ils ne trouvent guère de supports d'épargne adéquats. Par ailleurs, l'épargne constituée localement fuit la région.

A partir de 2000, le solde extérieur courant des économies émergentes est devenu excédentaire. Il a atteint 423 milliards de dollars en 2005. Cela signifie qu'à rebours des schémas classiques de l'économie du développe-

ment, les pays émergents génèrent des excédents d'épargne qu'ils placent dans les économies développées.

Au sein du Maghreb, seule l'Algérie participe de ce phénomène, du fait du renchérissement des produits pétroliers. Pour le reste, la région est très loin d'enregistrer les excédents commerciaux chinois (158 milliards de dollars en 2005).

Pourtant, nous l'avons souligné, l'épargne maghrébine, elle aussi, se place largement dans les pays développés. Et seul son caractère informel dissimule le phénomène.

Ici, comme ailleurs, une véritable pénurie d'investissements se constate, du fait de la rareté des projets véritablement innovants et des difficultés de tous ordres que rencontrent ceux qui les portent, du fait d'un rendement insuffisant des capitaux immobilisés, du fait encore que les firmes mondiales ne cherchent plus à investir directement dans les pays émergents mais à y développer des partenariats avec des entreprises autonomes.

Cette situation est inquiétante si l'on songe que le bassin méditerranéen est peut-être la principale zone de contacts, de fractures et d'interdépendance de la planète. Au Maghreb, de violents déséquilibres pourraient ainsi apparaître à terme, voyant la région être parsemée d'îlots privilégiés destinés aux européens (tourisme, retraite et santé) et devenant pour le reste une sorte d'arrière-cour pour l'Europe du Sud, qui y délocaliserait ses industries polluantes et ses activités à bas salaires.

Seulement, prévenir la réalisation d'un tel scénario pourrait bien obliger à rompre avec deux présupposés qui ont jusqu'ici orienté l'aide européenne :

– que l'équation « développement = x » se résout en remplaçant « x » par « in-

vestissement ». Tout semble plutôt reposer en premier lieu sur la mobilisation de l'épargne, qu'on a pourtant largement négligée.

– Que chacun des trois pays justifie de dispositifs particuliers. En fait, le Maghreb même commence à devenir étroit à l'échelle internationale et il faudra bien en venir à penser « Méditerranée ».

Les systèmes bancaires

Les systèmes bancaires des trois pays du Maghreb ne peuvent guère porter seuls le développement économique de la région.

Lorsqu'on pense solutions de développement, d'un point de vue institutionnel, on invoque inévitablement l'apport, sous forme d'aides et de concours remboursables, de capitaux longs. On envisage le financement de grandes infrastructures, ainsi que le soutien des entreprises innovantes à travers des fonds de capital-risque (à ces mesures s'ajoute, depuis peu, le soutien au micro-crédit). On oublie ainsi généralement l'essentiel : le rôle des banques commerciales, sur le terrain, dans la sélection des projets, comme dans la maîtrise des moyens de paiement.

De fait, rien ne contraint le développement des pays du Maghreb, ni un manque de ressources, ni un manque de moyens mais, au niveau des banques, le poids de pratiques et d'usages qui étranglent le développement. Une situation que les banques ne créent pas sans doute, qu'elles subissent même, en même temps qu'elles la répercutent pleinement à l'ensemble des agents économiques et particulièrement aux petites et moyennes entreprises (PME).

Au Maghreb comme ailleurs – en Chine notamment – seul le rôle de levier du système bancaire, seul l'effet multiplicateur du crédit, pourra être vraiment déterminant : dans sa capacité à mobiliser une épargne qui est aujourd'hui peu productive et gérée au niveau individuel des entreprises et des particuliers, ainsi que dans son aptitude à prendre des risques.

Car, dans les trois pays, les systèmes bancaires contraignent le développement économique bien plus qu'ils ne le servent et sont enfoncés dans une spirale de sous-développement plutôt que voués au soutien d'une économie émergente.

Ces systèmes bancaires ne sont après tout que les pendants d'économies nationales de rente fondées, de manière générale, sur l'exploitation de matières premières et de ressources foncières ou paysagères, sur la recherche de profits spéculatifs ou commerciaux à court terme, bien plus que sur de véritables stratégies de développement.

De là des marchés financiers difficiles et étroits, sur lesquels les positions qu'occupent les banques étrangères, particulièrement françaises, ne peuvent être présentées comme d'éclatants succès, tandis que le Maghreb rencontre un problème majeur d'allocation productive de ses ressources financières.

Parce qu'elles accumulent de nombreux impayés et défaillances, parce qu'elles sont fragilisées par un difficile traitement des contentieux, les banques maghrébines limitent l'offre de crédit en quantité, en qualité, ainsi qu'en termes de conditions (garantie patrimoniale impérative, cash collatéral exigé pour les opérations de commerce international). Le crédit, au total, n'est pas facile et il est cher.

Comme dans beaucoup d'autres pays en développement, les banques maghrébines sont structurellement sur-liquides mais, leurs ressources étant absorbées par les titres d'Etat à court terme ou bien nourrissant d'importants crédits à des entreprises publiques mauvaises payeuses, les banques disposent pourtant de liquidités insuffisantes pour supporter le développement économique.

Pour capter les dépôts des particuliers, les banques se livrent à une véritable surenchère en termes d'ouverture d'agences, en Tunisie comme au Maroc. Peu est fait, cependant, pour transformer ces dépôts en une épargne de long terme, susceptible d'être réinvestie. Dans les trois pays du Maghreb, les établissements bancaires

Crédits domestiques au privé et non performing loans (2005)

	Algérie	Maroc	Tunisie	Moyenne PED
Crédits domestiques au secteur privé (% PIB)	-	60	66	
Part des non performing loans (%)	11*	19,4	20,9**	6

* : mais forte reprise par l'Etat en 2004 (3,6 Mds).

** : dont 40 % dans le tourisme, depuis la crise de 2001-2002.

Eléments de comparaison. Moyenne du rapport crédits au secteur privé/PIB : Amérique latine 30 %, Asie-Pacifique 73 %, Europe centrale 34 %.

Note : Au Maghreb, les crédits immobiliers (particuliers et entreprises) représentent environ 20 % des crédits bancaires. Au Maroc, les crédits des banques commerciales se répartissent entre : entreprises, dont entreprises publiques (55 % ; trésorerie : 27,2 % et équipement 22,9 %), entreprises individuelles (8,6 %), particuliers (32,8 % ; immobilier : 18,6 % et consommation : 9,6 %), collectivités locales : 3,6 %.

Source : Banque mondiale.

res sont encore des conservateurs de valeurs avant tout. Ils opèrent ainsi sur des marchés limités à des fractions privilégiées de particuliers et d'entreprises. Dans un tel contexte, le crédit ne passe pas pour un levier de création de richesse. Il est conditionné, au contraire, par la possession préalable de valeurs patrimoniales. De sorte que les banques n'ont pas plus développé de véritable culture du financement de projets, qu'elles n'ont d'appétence pour la prise de risque.

Derrière la situation contrastée des trois systèmes bancaires nationaux, c'est là une réalité maghrébine, qui appelle des réponses d'ensemble.

Le Maghreb, comme pôle économique unifié, sera forcé d'exister

Avec le retour à la stabilité politique de l'Algérie, le Maghreb est récemment devenu un pôle attractif pour les entreprises françaises, dont l'intérêt se porte en effet désormais vers la région dans son ensemble et non plus seulement vers l'un ou l'autre des trois pays.

Pourtant, comme espace économique unifié intégrant les trois pays, le Maghreb n'existe pas ! Et à moyen terme, peu de chances apparaissent qu'une initiative politique commune aux trois pays le crée. Il faut cependant tenir compte d'une impulsion extérieure et être prêt à raisonner dans le cadre d'une zone de co-développement

euroméditerranéenne, marquée par l'accroissement et la régularité des flux humains, commerciaux et financiers. Ceux-ci donneront certainement un caractère toujours plus homogène à la région, au delà des appartenances nationales – quoique ces dernières demeureront sans doute vives, représentant un facteur de déstabilisation qu'on ne peut pas ignorer.

Alors que leurs flux d'affaires vont sans doute se renforcer avec l'UE et au delà (USA, Chine), force sera pour les trois pays de se rapprocher, en effet, dans la mesure où aucun d'eux n'a la taille critique à l'échelle internationale.

A leur égard, les investisseurs internationaux, développeront des stratégies communes, tendront à ne retenir qu'une seule implantation pour couvrir la zone. On peut donc parier sur la constitution d'un marché maghrébin de plus en plus homogène, même s'il n'est pas accompagné de la constitution d'une zone de libre-échange, ce qui reste possible malgré les développements en cours, ni d'une communauté politique, ce qui est probable.

Il convient ainsi de raisonner dans le cadre d'une co-existence renforcée des pays riverains de la Méditerranée, ce qui se traduira d'abord par des flux financiers mais, en l'absence d'harmonie politique, ce qui n'exclut pas la possibilité de conflits.

Il n'y a sans doute actuellement aucune volonté chez les dirigeants des trois pays de faire rapidement éclore un Maghreb économiquement unifié. Pourtant, celui-ci se fera. Mais de manière exorbitée, à travers l'arrimage commercial, industriel et financier

Niveau d'équipement en biens de consommation

	Algérie	Maroc	Tunisie	France	Année
Récepteurs de télévision (pour 1 000 hab)	114	167	207	632	2002
Lignes téléphoniques principales (pour 100 hab)	6,9	4,0	11,8	56,4	2003
Abonnements au téléphone mobile (pour 100 hab)	4,5	24,4	19,3	70,0	2003
Ordinateurs personnels (pour 1 000 hab)	8,3	19,9	40,5	417	2003
Utilisateurs d'Internet (pour 1 000 hab)	16,0	33,2	63,7	366	2003
Hébergeurs d'Internet (pour 100 000 hab)	2,7	11,8	2,7	4012	2003
Consommation d'énergie par habitant (k.eq.pétrole)	955	377	852	4487	2001
Consommation d'électricité (kWh par hab)	638	461	987	6682	2001
Emissions de CO ² (tm. par hab)	2,3	1,1	1,9	6,3	2001
Nombre de véhicules à moteur (pour 1 000 hab)	52	51	79	575	1999/01

Source : Manuel de statistiques de la CNUCED, 2006.

sans cesse accru avec la rive nord de la Méditerranée.

Et ce scénario, s'il se réalise, ne se fera sans doute pas sans clivages : quant au développement (un Maghreb à deux vitesses) et quant à sa diffusion (des pôles tournés vers l'international, d'autres prenant peut-être une dimension régionale et d'autres, enfin, ayant de grandes difficultés à s'affranchir des pesanteurs locales).

Au total, à 10 ans, il est permis d'imaginer la constitution d'une active zone méditerranéenne de flux financiers, trouvant peu de traduction politique mais ne subissant que peu de barrières. Aujourd'hui, ces flux sont pour l'essentiel transversaux Nord-Sud. Ils seront beaucoup plus latéraux demain : en 2006, un million de touristes algériens aura visité la Tunisie. L'Egypte investit déjà plus que la France dans la région, particulièrement dans les télécoms.

Aujourd'hui, les flux sont dissymétriques : matières premières et agricoles contre à peu près tout le reste. Demain, le Maghreb pourrait bien être l'arrière-pays industriel de l'UE : une plate-forme de délocalisation. Ce dont témoigne dès à présent le développement des centres d'appels, dont le Maroc est le premier destinataire africain (150 centres d'appel à ce jour, 15 000 positions,

20 000 employés). A terme, des champions économiques maghrébins pourraient ainsi apparaître.

Car les déboires enregistrés par le Maroc et la Tunisie dans le textile ayant montré les limites d'activités de pure sous-traitance, dans un contexte de surenchère mondiale de baisse des coûts salariaux, l'avenir sera sans doute à la co-traitance, avec des plate-formes délocalisées capables de prendre en charge l'élaboration de produits finis et de services à valeur ajoutée.

D'ores et déjà, pour ce qui concerne les flux financiers, il ne faudrait donc plus raisonner en termes d'immigration mais s'intéresser plutôt aux personnes physiques et morales dont les dépenses d'investissement et de consommation sont largement et durablement réalisées dans la région. Force est ainsi de penser l'intégration des populations migrantes non plus de manière nationale, unilatérale mais participant à un espace de flux méditerranéen.

Il convient ainsi d'être attentif, au delà des particularismes culturels et nationaux, à l'émergence d'une zone économique marquée, des deux côtés de la Méditerranée, par une porosité accrue des flux économiques et culturels, en même temps que portée par la complémentarité forte de niveaux

de développement nettement distincts.

D'un point de vue macro-économique, cette complémentarité devrait d'abord naître des déséquilibres démographiques :

- le vieillissement relatif des populations européennes devrait provoquer une migration des stocks d'épargne du Nord au Sud.

- le retard de niveau de vie et la jeunesse relative des populations du Sud devraient y entretenir un appétit de consommation et porter une croissance que le Nord, sans doute, ne connaîtra plus.

Ainsi, l'épargne et le crédit sont bien les clés d'un développement maghrébin qui appelle désormais des solutions globales, c'est-à-dire méditerranéennes.

Le développement économique des pays du Maghreb, en d'autres termes, ne dépend nullement de l'aide financière européenne – y compris pour la réalisation d'infrastructures à l'échelon national ou régional. La question concerne bien davantage la mobilisation et la collecte de l'épargne et sa réallocation productive. L'enjeu est tel qu'il mériterait la création d'une institution multilatérale. Une institution euroméditerranéenne, si l'on considère que les deux rives de la Méditerranée sont engagées dans un processus de croissance partagée. Si l'on reconnaît, surtout, que les premiers flux à mobiliser sont les transferts issus de l'immigration.

Une institution financière multilatérale dédiée au développement

Seul l'investissement productif peut pallier le manque général de rentabilité économique. Son développement se heurte néanmoins à la rareté de ressources longues. De sorte que la seule manière de rompre ce cercle vicieux est d'agir sur la collecte et la transformation de l'épargne, avec pour fer de lance les transferts issus de l'émigration. Il manque précisément un opérateur international capable de gérer une telle transformation. Il s'agirait ainsi :

– d'organiser et de faciliter la collecte de cette épargne. Favoriser la mobilisation des transferts sous forme d'épargne à travers des livrets ciblés, dont la convertibilité et la rémunération pourraient être garanties en tout ou partie et la fiscalité aménagée : livrets d'épargne liquide, d'épargne immobilière, d'épargne santé et retraite, livrets d'investissement.

– Sécuriser la gestion, la conservation et le réemploi de cette épargne : une mission de service public devant être confiée à une institution multilatérale existante ou à créer, qui serait la seule signature « triple A » de la région.

– Assurer le réemploi productif de cette épargne, en apportant une expertise de sélection et de financement de projets. Une manne d'argent long pouvant être directement investie ou distribuée sous forme de garanties de crédits bancaires ou de rehaussement de risque dans des opérations de dérivés de crédit et titrisation.

D'importants effets macro-économiques pourraient être attendus d'une telle solution :

– Impact sur les taux de change, du fait de la convertibilité des livrets.

– Impact en termes de politique monétaire, avec l'apparition de références de taux d'intérêts longs – alors qu'actuellement la courbe des taux des pays du Sud est généralement toute plate, essentiellement guidée par le taux des bons du trésor à court terme.

– Rôle d'entraînement et de régulation que l'institution pourrait jouer en distribuant ses concours, lesquels pourraient être subordonnés au respect d'une *investment policy*.

– Maintien des termes de la concurrence entre les banques européennes et locales, en permettant à ces dernières d'accéder à des ressources longues, comblant leur manque de fonds propres.

Surtout, en termes plus politiques, la constitution d'une telle institution marquerait la reconnaissance d'une prise de conscience d'une sphère de co-développement déjà existante associant les deux rives de la Méditerranée.

Concrètement, tout reposerait :

– sur un accord conclu entre différents Etats quant à la convertibilité euro/monnaie locale, en tout ou en par-

Le différentiel démographique Nord/Sud (en millions d'habitants)

	Algérie	Maroc	Tunisie	France	Année
Population totale	31,8	30,6	9,8	60,1	2003
dont >65 ans (%)	4,0	4,3	6,0	16,1	2002
Population estimée pour 2030	44,1	42,5	12,4	64,6	2003

Source : Manuel de statistiques de la CNUCED, 2006.

tie, des dépôts d'épargne réalisés à travers des livrets réglementés.

– Sur l'apport, en conséquence, d'une garantie des Etats quant à la convertibilité accordée.

– Chaque accord ouvrirait aux Etats hors zone euro une sorte de droit de tirage spécial auprès de l'institution, à proportion des sommes collectées.

A terme, l'enjeu serait d'aller vers une gouvernance de plus en plus multilatérale, méditerranéenne et paritaire Nord/Sud, notamment à travers le financement de projets transversaux.

– Ne fonctionnant pas sur la base de subvention, l'institution pourrait être créée avec une simple dotation de fonctionnement en capital.

– Une fois les livrets d'épargne définis par accord entre Etats, la collecte serait directement assurée par les banques commerciales, des deux côtés de la Méditerranée. Les fonds seraient confiés en tout ou partie à l'institution et les banques commerciales seraient rémunérées pour la collecte, directement ou à travers le bénéfice de garanties apportées à leurs concours ou de parts réservées dans des *pools* pour de grands projets d'investissement. L'institution multilatérale interviendrait ainsi dans le cadre d'un partenariat public/privé.

– A cinq ans, la gestion d'un encours de 10 milliards d'euros peut raisonnablement être fixé à une telle institution. Le ratio de liquidité (engagements/dépôts) devant sans doute être fixé, de manière prudente, à 50 %, cinq milliards d'euros pourraient ainsi être investis dès les cinq premières années.

– Ces fonds financeraient des missions d'investissement d'intérêt général de long terme et permettraient la mise en place d'un dispositif de garantie de prêts bancaires permettant de faciliter l'accès au financement des PME et des particuliers pour certaines finalités précises.

– En plus d'être un investisseur avisé, l'institution remplirait le rôle d'un incubateur d'activités, particulièrement dans un contexte de privatisations, ainsi qu'en intervenant en tant que fonds de fonds de capital-développement de proximité.

– Elle représenterait au total une institution financière de référence, disposant de la meilleure signature de la zone et apparaissant ainsi comme une autorité de paiement incontournable, tant pour les entreprises étrangères désireuses d'investir localement, que pour les programmes d'aide internationaux.

– L'institution devrait répondre de sa solvabilité et de ses résultats sur ses fonds propres. Son actionnariat pourrait être ouvert à des investisseurs privés.

Au total, il s'agirait certainement là de la solution la moins onéreuse d'aide au développement puisque, s'appuyant sur la mobilisation sous forme d'épargne des flux monétaires issus de l'immigration, elle ne demanderait pas un euro de subvention.

Conclusion : il faut changer notre vision du développement de la rive sud de la Méditerranée.

Pour favoriser le développement euro-méditerranéen, il faut beaucoup d'argent et l'apport de ressources longues. Il n'est pourtant besoin ni d'aides ni de subventions. La solution ne saurait être ni totalement publique, ni totalement privée. Elle est précisément à la rencontre d'une mission d'intérêt général et de l'activité courante des établissements financiers. Il serait en effet possible d'assurer la réallocation productive des flux financiers qui transitent régulièrement entre les deux rives de la Méditerranée et de s'en servir comme levier, en marquant ainsi l'existence d'une zone de co-développement qui n'attend que d'être reconnue pour telle. ■